

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LUZY

Arrondissement de
CHÂTEAU-CHINON
Département de la Nièvre

Nombre de Conseillers

En exercice

19

Présents

14

Votants

19

Dont

5

procuration(s)

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 16 FEVRIER 2022**

VOTE

Voix pour

19

Abstention

0

Voix contre

0

L'an **deux mille vingt deux**

Le : **mercredi 16 février** à : **20 heures**

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de LUZY, se sont réunis, salle de l'Hôtel de Ville, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 10 février 2022, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : **10 février 2022**

Etaient présents :

GUERIN Jocelyne – GONIN Gilles – CLERGEOT Sophie – THEVENIAUD Jean-François - FAURE Olivier -
CHANDIOUX Florence – ANDRIOT Jean-Michel – DELAVELLE Sylvie – BERGER Jean-Yves –
DUTRIEUX Marie - CLOIX Bruno – LAURENT Karine - GUYOLLOT Marc - MANGOTE Annick

Secrétaire de séance : MANGOTE Annick

Pouvoirs : - Thierry DESCOURS a donné procuration à Sophie CLERGEOT
- Floor NUSINK a donné procuration à Olivier FAURE
- Hélène BUIRON a donné procuration à Annick MANGOTE
- Georges BAUDRAND a donné procuration à Gilles GONIN
- Vincent RAMEAU a donné procuration à Jocelyne GUÉRIN

1 / Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 Janvier 2022 :

Madame le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du dernier Conseil Municipal et après en avoir délibéré, les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 Janvier 2022.

2 / Attribution des marchés de travaux pour le projet « Notre Moulin » tiers lieu numérique et social :

Madame le Maire rappelle qu'un marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancien moulin de Luzy en tiers lieu numérique et social a été lancé en 2021 en deux tranches.

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis les 04 et 15 juin 2021 pour la tranche 1 et les 02 et 30 novembre 2021 pour la tranche 2 afin d'attribuer les marchés de travaux.

Après analyse des offres, les entreprises retenues pour les différents lots sont les suivantes : CHOROBATE, LUCENET, BEAUFRERE, LEGER, FORGES DU MORVAN, PESAGLINI, CARREAUX 3000, ERMES, TECHNIC ELEC 58, BOUILLOT, DEDICACES PLURIELLES, AOC.D.

Le montant total des travaux s'élève à 1 183 495, 31 € HT.

3 / Attribution des marchés de travaux pour le projet de rénovation thermique de l'école maternelle Marguerite Bramard :

Un marché de travaux pour la rénovation thermique de l'école maternelle Marguerite Bramard a été lancé fin 2021.

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 14 février 2022 afin d'attribuer les marchés de travaux.

Après analyse des offres, les entreprises retenues pour les différents lots sont les suivantes : CHOROBATE, BONGLET SAS, LAGOUTTE ET FILS, MENUISERIE BEAUFRERE, ISOPLAC, BOUILLOT SAS, TECHNIC ELEC 58.

Le montant total des travaux s'élève à 513 892,99 € HT.

4 / Création de la commission de concession d'aménagement et élection de ses membres :

Le conseil municipal a décidé de créer une commission chargée d'émettre un avis sur les propositions et offres reçues dans le cadre des procédures de consultation visant à désigner un concessionnaire dans les futurs projets de concessions.

Cette commission sera composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Après avoir sollicité les candidatures et procédé au vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Titulaires :

- FAURE OLIVIER
- DESCOURS THIERRY
- ANDRIOT JEAN-MICHEL

Suppléants :

- GONIN GILLES
- CLERGEOT SOPHIE
- BAUDRAND GEORGES

5/ Election d'un délégué suppléant à la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission d'un membre du conseil municipal :

Suite à la démission de Claire DIESNY du conseil municipal, déléguée suppléante à la commission d'appel d'offres, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau délégué.

Après avoir sollicité les candidatures et procédé au vote à bulletin secret, le résultat est le suivant :

Suppléant :

- BAUDRAND GEORGES

6/ Effacement de dette à l'encontre de Mme CARCAN Priscilia suite commission surendettement :

Devant la procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire de Mme CARCAN Priscilia suite à ordonnance d'homologation, la commission de surendettement valide l'effacement de la dette d'un montant total de 167.40 € (périscolaire), correspondant au contribuable CARCAN Priscilia – Bâtiment D – Appartement 7 – Rue du Mattrait – 58170 LUZY.

7/ Création d'un poste de Responsable Espaces Verts et recrutement d'un agent sur un emploi permanent d'agent de maitrise principal à temps complet :

Pour les besoins du service, le conseil municipal a décidé de créer un poste de Responsable Espaces Verts et de recruter un agent sur un emploi permanent d'agent de maitrise principal à temps complet (35 heures hebdomadaires) relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des agents de maitrises principaux à compter du 1^{er} mars 2022.

8/ Délégations du conseil municipal au Maire :

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, le conseil municipal délègue certaines attributions à Madame le Maire pour la durée de son mandat conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégations listées dans la délibération n°017/2022.

Le Maire,
Jocelyne GUÉRIN

